

Contact :

**Pr François CHOLLET**  
Neurologie Vasculaire  
Unité INSERM 825  
Hôpital PURPAN  
CHU de Toulouse  
Tél : 06 63 15 93 00

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU CHU DE TOULOUSE

Toulouse le 10 Janvier 2011

### **Le Prozac®, une nouvelle voie prometteuse dans le traitement des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)**

Prescrire l'antidépresseur fluoxétine (Prozac®) précocement après un accident vasculaire cérébral peut améliorer, selon l'essai thérapeutique FLAME, la motricité et augmenter l'indépendance des patients. Cet essai mené par des équipes de l'INSERM et du CHU de Toulouse dirigées par le Professeur François Chollet (Unité INSERM 825 : « Imagerie cérébrale et handicaps neurologiques » et chef de service de Neurologie Vasculaire à l'Hôpital Purpan - CHU de Toulouse), est publié dans le Lancet Neurology du 10 janvier 2011. Il suggère que ce médicament et plus généralement les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine identifient une nouvelle voie prometteuse dans le traitement des accidents vasculaires cérébraux.

#### **L'AVC, des séquelles motrices très fréquentes**

L'hémiplégie (paralysie de la moitié du corps) et l'hémi-parésie (faiblesse de la moitié du corps) constituent les handicaps les plus fréquents après un accident vasculaire cérébral. Quelques études préliminaires avaient suggéré que les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine pouvaient améliorer la motricité après un accident vasculaire cérébral. La même équipe avait montré en 2001, sur quelques patients, que ce médicament était susceptible d'améliorer la motricité en augmentant l'activation et l'excitabilité des cortex moteurs, ouvrant la porte pour un essai clinique à plus grande échelle.

#### **FLAME, un essai d'une importance majeure**

L'essai FLAME avait pour objectif de déterminer si la fluoxétine augmente la récupération de la motricité dans un groupe de patients plus important, porteurs de déficits moteurs modérés à sévères.

Entre mars 2005 et juin 2009, 118 patients, hospitalisés pour hémiplégie au sein de neuf unités de neurologie vasculaire en France, ont pris 20mg de fluoxétine par jour (59 patients) ou un placebo (59 patients) pendant trois mois après un accident vasculaire cérébral ischémique. Tous les patients ont bénéficié d'une rééducation. Les tests moteurs (Fugl Meyer motor scale FMMS et National Institutes of Health stroke scale NIHSS) ont été effectués au début puis au bout de trois mois de traitement.

#### **Le Prozac®, accroît la récupération de la motricité...**

Une amélioration significativement plus importante de la motricité a été observée chez les patients prenant la fluoxétine par rapport à ceux prenant le placebo. Ce gain était présent à la fois sur le membre supérieur et sur le membre inférieur. Parallèlement après trois mois de traitement le nombre de patients indépendants dans leur vie quotidienne était plus important sous fluoxétine que sous placebo.

*communiqué (suite)*

### **... et prévient la dépression post-AVC**

Globalement le traitement a été bien toléré et les effets secondaires limités. Des troubles digestifs transitoires ont été observés plus fréquemment sous fluoxétine mais la survenue d'une dépression nerveuse s'est avérée plus fréquente sous placebo suggérant que la fluoxétine peut prévenir les syndromes dépressifs survenant après un accident vasculaire cérébral.

### **Une action sur la plasticité des neurones**

Les auteurs concluent : "L'effet positif du médicament sur la récupération de la motricité de ces patients suggère que l'action de la fluoxétine, dirigée vers la plasticité des neurones et non pas sur les vaisseaux, constitue une nouvelle voie thérapeutique qui mérite d'être explorée à la phase aiguë des accidents vasculaires cérébraux. » Ils ajoutent : "la fluoxétine est un médicament bien toléré maintenant dans le domaine public et dont le coût est raisonnable."